



PREFET de l'AUBE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Société BIOGAZ D'ARCIS
Commune d'ORMES

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter une installation de méthanisation sur le territoire de la commune d'ORMES, déposée par la Société BIOGAZ D'ARCIS, se déroulera du **samedi 19 avril 2014 au lundi 19 mai 2014** dans la mairie de cette commune, où le dossier de l'enquête (comportant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale) sera déposé et où il pourra être consulté pendant les heures d'ouverture au public. Cette enquête publique est préalable à la décision du préfet de l'Aube statuant sur la demande déposée par la Société BIOGAZ D'ARCIS.

Les observations du public pourront être consignées dans le registre ouvert à cet effet pendant la durée de l'enquête publique et durant les horaires d'ouverture de la mairie d'ORMES.

Monsieur Daniel BOISSELIER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Il recevra les personnes intéressées à la mairie d'ORMES :

- le **samedi 19 avril 2014** **de 9 h 00 à 12 h 00**
- le **mardi 6 mai 2014** **de 9 h 00 à 12 h 00**
- le **lundi 19 mai 2014** **de 15 h 00 à 18 h 00**

et leur fournira toutes les précisions utiles sur ce dossier. Leurs observations seront également consignées sur le registre d'enquête.

Des informations peuvent être demandées à la Société BIOGAZ D'ARCIS – ZI Vilette – 10700 ARCIS SUR AUBE ainsi qu'auprès du préfet de l'Aube- Direction Départementale des Territoires- bureau juridique – 1 boulevard Jules Guesde – 10026 TROYES Cedex.